

CATALOGUE DE FORMATION CH4PROCESS

QU02_i01 – Version 05 – Date : 08/08/2023



FORMATIONS SPECIQUES A LA METHANISATION ET A LA VALORISATION DU BIOGAZ

TARIFS VALABLES POUR L'ANNEE 2023 UNIQUEMENT

Code	Formation	Durée	Dates inter-entreprise (intra-entreprise à la demande)
MT01	METHANISATION ET VALORISATION DU BIOGAZ : CONNAISSANCES PRATIQUES ET NOTIONS DE BASE	1 jour	1 ^{er} mardi de chaque mois*
MT02	METHANISATION ET VALORISATION DU BIOGAZ : BIOLOGIE ET TECHNOLOGIES DE LA METHANISATION	1 jour	2 ^{ème} mardi de chaque mois*
MA01	VOCABULAIRE ET ORGANISATION DE LA MAINTENANCE	1 jour	3 ^{ème} mardi de chaque mois*
SC01	SECURITE EN METHANISATION : EN EXPLOITATION, COMMENT ACCORDER OBLIGATIONS ET PRATIQUES TERRAIN ?	1 jour chez CH4PROCESS	4 ^{ème} mardi de chaque mois*
SC01		1 jour, sur site CLIENT	Sur demande
AD00	ADES NIVEAU 0 : MAITRISE DES REJETS ET CONTROLE D'ETANCHEITE, COMPRENDRE ET STRUCTURER SES AUTOCONTROLES	0.5 jour, sur site CLIENT	Sur demande
XX00	FORMATION SUR MESURE	A définir	Sur demande

* Sauf août

Les formations sont réalisées **sur site** ou **en nos locaux**, à proximité immédiate de **Paris** et de **Reims** :



Nous intervenons également sur site en exploitation ou au sein des entreprises !



formation@ch4process.fr

01 40 12 63 59

Règlement Intérieur – Consignes de sécurité – Formulaire d'inscription pour particuliers en fin de document

CH4Process, S.A.S. au capital de 25000€

SIRET : 817 510 241 00018 | Code NAF : 7112B

Formation : déclaration d'activité enregistrée sous le

numéro 11930979593 auprès du préfet de région Ile de France

Siège : 61 rue Albert Dhalenne, 93400 Saint OUEN

Téléphone : +33 1 40 12 63 59 ; Fax : +33 1 85 09 74 96 | Site : www.ch4process.fr

DIFFUSION CLIENT

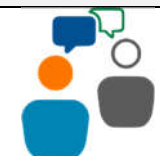
CODE	INTITULE FORMATION
MT01	METHANISATION ET VALORISATION DU BIOGAZ : CONNAISSANCES PRATIQUES ET NOTIONS DE BASE

ORGANISATION	
DUREE	1 jour
DATE PROCHAINE SESSION	Inter-entreprise : 1 ^{er} mardi de chaque mois, sauf août Intra-entreprise : sur demande
DELAIS D'ACCES	2 semaines après inscription, sous réserve de disponibilité
LIEU DE LA FORMATION	<input checked="" type="checkbox"/> Saint Ouen <input checked="" type="checkbox"/> Betheny <input checked="" type="checkbox"/> Site Client <input checked="" type="checkbox"/> Autre : hotel/centre
PRIX	Inter = 250€ HT / stagiaire ; Intra = 1250 € HT / session – 10 personnes maximum (TVA de 20% en sus ; déjeuner +25€ ; trajets et hôtel non inclus)

OBJECTIF DE LA FORMATION	Découvrir ou renforcer ses connaissances sur la filière méthanisation en abordant chaque étape du procédé, avec une mise en contexte pour le marché français.
PROGRAMME	<p>Matin :</p> <ul style="list-style-type: none"> Marché de la méthanisation et du biogaz Etapes clés du développement d'un projet Mobilisation des gisements fermentescibles Technologies de la méthanisation <p>Après-midi :</p> <ul style="list-style-type: none"> Valorisation du biogaz Valorisation des digestats Focus concernant les risques

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
PUBLICS RECOMMANDES*	<input checked="" type="checkbox"/> Exploitant/opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Exploitant/responsable de site <input checked="" type="checkbox"/> Porteur de projet <input checked="" type="checkbox"/> Concepteur/constructeur <input type="checkbox"/> Association <input type="checkbox"/> Acteur institutionnel <input type="checkbox"/> Accompagnateur exploitant <input type="checkbox"/> Accompagnateur porteur de projet <input type="checkbox"/> Particulier
PRE-REQUIS	Aucun
VERIFICATION DES ACQUIS	Evaluation par le formateur pendant toute la session ; Questionnaire QCM en fin de formation.
METHODE PEDAGOGIQUE	Déroulé de la formation en appui avec un support disponible en version papier aux stagiaires pour permettre la prise de note. Questions et échanges tout au long de la formation, ponctuée de mises en situation et d'exemples de situations vécues sur le terrain. Support de formation autoporté permettant des sessions de rappels autonomes.
3 COMPETENCES A OBTENIR EN FIN DE FORMATION	<input checked="" type="checkbox"/> Savoir identifier les différentes typologies de site <input checked="" type="checkbox"/> Connaître les valorisations possibles du digestats et du biogaz <input checked="" type="checkbox"/> Avoir une notion des étapes clés d'un projet (temps nécessaires, obstacles techniques et administratifs)
FORMATION HABILITANTE	Non

* Nos formations sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à nous contacter même si vous ne faites pas partie des publics recommandés !

CONTACT ET INSCRIPTIONS	
	<p>Prénom NOM : Emiliano RISPOLI Téléphone : 01 40 12 63 59 ; 07 50 01 05 25 Mail : formation@ch4process.fr ; emiliano.rispoli@ch4process.fr ❖ Référent Handicap formation : Rachel Meyer</p>



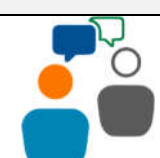
CODE	INTITULE FORMATION
MT02	METHANISATION ET VALORISATION DU BIOGAZ : BIOLOGIE ET TECHNOLOGIES DE LA METHANISATION

ORGANISATION	
DUREE	1 jour
DATE PROCHAINE SESSION	Inter-entreprise : 2 ^{ème} mardi de chaque mois, sauf août Intra-entreprise : sur demande
DELAIS D'ACCES	2 semaines après inscription, sous réserve de disponibilité
LIEU DE LA FORMATION	<input checked="" type="checkbox"/> Saint Ouen <input checked="" type="checkbox"/> Béthény <input checked="" type="checkbox"/> Site Client <input checked="" type="checkbox"/> Autre : hôtel/centre
PRIX	Inter = 250€ HT / stagiaire ; Intra = 1250 € HT / session – 8 personnes maximum (TVA de 20% en sus ; déjeuner +25€ ; trajets et hôtel non inclus)

OBJECTIF DE LA FORMATION	Comprendre en détail les processus biologiques impliqués dans la production de biogaz et faire le lien avec les différentes technologies présentes dans la filière.										
PROGRAMME	<table border="0"> <tr> <td>Matin : module biologique</td> <td>Après-midi : procédés techniques</td> </tr> <tr> <td>Généralités</td> <td>Caractériser un digesteur</td> </tr> <tr> <td>Caractériser la Matière Organique</td> <td>Les différents types de process</td> </tr> <tr> <td>Processus biologique</td> <td>Rendement biologique</td> </tr> <tr> <td>Contraintes du processus biologique</td> <td></td> </tr> </table>	Matin : module biologique	Après-midi : procédés techniques	Généralités	Caractériser un digesteur	Caractériser la Matière Organique	Les différents types de process	Processus biologique	Rendement biologique	Contraintes du processus biologique	
Matin : module biologique	Après-midi : procédés techniques										
Généralités	Caractériser un digesteur										
Caractériser la Matière Organique	Les différents types de process										
Processus biologique	Rendement biologique										
Contraintes du processus biologique											

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
PUBLICS RECOMMANDES*	<input checked="" type="checkbox"/> Exploitant/opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Exploitant/responsable de site <input checked="" type="checkbox"/> Porteur de projet <input checked="" type="checkbox"/> Concepteur/constructeur <input type="checkbox"/> Association <input type="checkbox"/> Acteur institutionnel <input type="checkbox"/> Accompagnateur exploitant <input type="checkbox"/> Accompagnateur porteur de projet <input type="checkbox"/> Particulier
PRE-REQUIS	Aucun
VERIFICATION DES ACQUIS	Evaluation par le formateur pendant toute la session ; Questionnaire QCM en fin de formation.
METHODE PEDAGOGIQUE	Déroulé de la formation en appui avec un support disponible en version papier aux stagiaires pour permettre la prise de note. Questions et échanges tout au long de la formation, ponctuée de mises en situation et d'exemples de situations vécues sur le terrain. Support de formation autoporté permettant des sessions de rappels autonomes.
3 COMPETENCES A OBTENIR EN FIN DE FORMATION	<input checked="" type="checkbox"/> Connaître les 3 grandes étapes du processus biologique de méthanisation <input checked="" type="checkbox"/> Savoir caractériser une matière entrante (matière organique, minérale, potentiel méthanogène) <input checked="" type="checkbox"/> Connaître les paramètres de procédé clef (température, brassage, pH, production biogaz, taux CH ₄ , AGV).
FORMATION HABILITANTE	Non

* Nos formations sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à nous contacter même si vous ne faites pas partie des publics recommandés !

CONTACT ET INSCRIPTIONS	
	Prénom NOM : Emiliano RISPOLI Téléphone : 01 40 12 63 59 ; 07 50 01 05 25 Mail : formation@ch4process.fr ; emiliano.rispoli@ch4process.fr ❖ Référent Handicap formation : Rachel Meyer



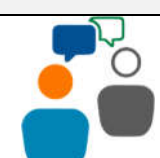
CODE	INTITULE FORMATION
MA01	MA01 : VOCABULAIRE ET ORGANISATION DE LA MAINTENANCE

ORGANISATION	
DUREE	1 jour
DATE PROCHAINE SESSION	Inter-entreprise : 3 ^{ème} mardi de chaque mois, sauf août Intra-entreprise : sur demande
DELAIS D'ACCES	2 semaines après inscription, sous réserve de disponibilité
LIEU DE LA FORMATION	<input checked="" type="checkbox"/> Saint Ouen <input checked="" type="checkbox"/> Béthény <input checked="" type="checkbox"/> Site Client <input checked="" type="checkbox"/> Autre : hôtel/centre
PRIX	Inter = 250€ HT / stagiaire ; Intra = 1250 € HT / session – 8 personnes maximum (TVA de 20% en sus ; déjeuner +25€ ; trajets et hôtel non inclus)

OBJECTIF DE LA FORMATION	A l'échelle d'une unité de méthanisation, maîtriser les notions de bases pour organiser et suivre sa maintenance préventive et corrective	
PROGRAMME	Matin : Notions importantes Vocabulaire de la maintenance Les niveaux de maintenance Rappels sur les risques Quand réaliser sa maintenance, quand externaliser ? Vérifications Réglementaires	Après midi : Organisation Marche dégradée Analyses prédictives Stock de pièces Plan de maintenance Historiser GMAO Les étapes d'une maintenance

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
PUBLICS RECOMMANDES*	<input checked="" type="checkbox"/> Exploitant/opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Exploitant/responsable de site <input checked="" type="checkbox"/> Porteur de projet <input checked="" type="checkbox"/> Concepteur/constructeur <input type="checkbox"/> Association <input type="checkbox"/> Acteur institutionnel <input checked="" type="checkbox"/> Accompagnateur exploitant <input type="checkbox"/> Accompagnateur porteur de projet <input type="checkbox"/> Particulier
PRE-REQUIS	Aucun
VERIFICATION DES ACQUIS	Evaluation par le formateur pendant toute la session ; Questionnaire QCM en fin de formation.
METHODE PEDAGOGIQUE	Déroulé de la formation en appui avec un support disponible en version papier aux stagiaires pour permettre la prise de note. Questions et échanges tout au long de la formation, ponctuée de mises en situation et d'exemples de situations vécues sur le terrain. Support de formation autoporté permettant des sessions de rappels autonomes.
3 COMPETENCES A OBTENIR EN FIN DE FORMATION	<input checked="" type="checkbox"/> Savoir identifier les différentes typologies de site <input checked="" type="checkbox"/> Connaître les valorisations possibles du digestats et du biogaz <input checked="" type="checkbox"/> Avoir une notion des équilibres économiques (échelles d'investissement, coût de l'énergie, postes de charges les plus importants, temps de retours sur investissement moyens).
FORMATION HABILITANTE	Non

* Nos formations sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à nous contacter même si vous ne faites pas partie des publics recommandés !

CONTACT ET INSCRIPTIONS	
	Prénom NOM : Emiliano RISPOLI Téléphone : 01 40 12 63 59 ; 07 50 01 05 25 Mail : formation@ch4process.fr ; emiliano.rispoli@ch4process.fr ❖ Référent Handicap formation : Rachel Meyer



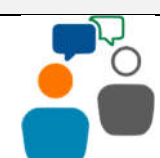
CODE	INTITULE FORMATION
SC01	SECURITE EN METHANISATION : EN EXPLOITATION, COMMENT ACCORDER OBLIGATIONS ET PRATIQUES TERRAIN ?

ORGANISATION	
DUREE	1 jour
DATE PROCHAINE SESSION	Inter-entreprise : 2 ^{ème} mardi de chaque mois, sauf août Intra-entreprise : sur demande
DELAIS D'ACCES	2 semaines après inscription, sous réserve de disponibilité
LIEU DE LA FORMATION	<input checked="" type="checkbox"/> Saint Ouen <input checked="" type="checkbox"/> Bétheny <input checked="" type="checkbox"/> Site Client <input checked="" type="checkbox"/> Autre : hôtel/centre
PRIX	Inter = 250€ HT / stagiaire ; Intra = 1250 € HT / session – 6 personnes maximum (TVA de 20% en sus ; déjeuner +25€ ; trajets et hôtel non inclus)

OBJECTIF DE LA FORMATION	Comprendre les risques auxquels s'exposent les intervenants et s'organiser pour travailler en sécurité tout en respectant les obligations réglementaires
PROGRAMME	I. Généralités Quels risques en méthanisation Approche générale de la gestion du risque Barrières collectives et EPI Gestion du risque lors des différentes phases d'un projet méthanisation II. Focus sur le risque en exploitation Documents obligatoires et facultatifs III. Focus sur la gestion du risque lors des maintenances Vocabulaire et gestion de la maintenance Augmentation du risque lors des marches dégradées Tout au long de la formation et lors d'un tour de site si possible : échanges et REX

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
PUBLICS RECOMMANDES*	<input checked="" type="checkbox"/> Exploitant/opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Exploitant/responsable de site <input checked="" type="checkbox"/> Porteur de projet <input checked="" type="checkbox"/> Concepteur/constructeur <input type="checkbox"/> Association <input type="checkbox"/> Acteur institutionnel <input checked="" type="checkbox"/> Accompagnateur exploitant <input type="checkbox"/> Accompagnateur porteur de projet <input type="checkbox"/> Particulier
PRE-REQUIS	Aucun
VERIFICATION DES ACQUIS	Evaluation par le formateur pendant toute la session ; Questionnaire QCM en fin de formation.
METHODE PEDAGOGIQUE	Déroulé de la formation en appui avec un support disponible en version papier aux stagiaires pour permettre la prise de note. Questions et échanges tout au long de la formation, ponctuée de mises en situation et d'exemples de situations vécues sur le terrain. Support de formation autoporté permettant des sessions de rappels autonomes.
3 COMPETENCES A OBTENIR EN FIN DE FORMATION	<input checked="" type="checkbox"/> Savoir reconnaître les pictogrammes des risques principaux sur site biogaz <input checked="" type="checkbox"/> Comprendre l'importance des documents sécurités et notamment du Plan de Prévention <input checked="" type="checkbox"/> Connaître l'approche générale pour l'analyse de risques avant intervention
FORMATION HABILITANTE	Non

* Nos formations sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à nous contacter même si vous ne faites pas partie des publics recommandés !

CONTACT ET INSCRIPTIONS	
	Prénom NOM : Emiliano RISPOLI Téléphone : 01 40 12 63 59 ; 07 50 01 05 25 Mail : formation@ch4process.fr ; emiliano.rispoli@ch4process.fr ❖ Référent Handicap formation : Rachel Meyer




CODE	INTITULE FORMATION
AD00	ADES NIV. 0 : MAITRISE DES REJETS ET CONTROLE D'ETANCHEITE, COMPRENDRE ET STRUCTURER SES AUTOCONTROLES

ORGANISATION	
DUREE	0.5 jour
DATE PROCHAINE SESSION	Sur demande, organisation inter ou intra entreprise, sur site client de préférence
DELAI D'ACCES	2 semaines après inscription, sous réserve de disponibilité
LIEU DE LA FORMATION	<input checked="" type="checkbox"/> Saint Ouen <input checked="" type="checkbox"/> Betheny <input checked="" type="checkbox"/> Site Client <input checked="" type="checkbox"/> Autre : hotel/centre
PRIX	1250 € HT / session – 4 personnes maximum (TVA de 20% en sus ; déjeuner, trajets et hôtel non inclus)

OBJECTIF DE LA FORMATION	Comprendre les enjeux de la détection de fuite gaz et s'organiser pour réaliser et formaliser ses auto-contrôles avec renifleur.
PROGRAMME	I. MAITRISE DES REJETS – CONTEXTE II. RENIFLEUR – PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT & CARACTERISTIQUES TECHNIQUES III. REALISER LA DETECTION DE FUITE EPI POUR LA SECURITE EQUIPEMENTS A VERIFIER SUR L'INSTALLATION CONSTRUCTION DE LA FICHE PERSONNALISEE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
PUBLICS RECOMMANDES*	<input checked="" type="checkbox"/> Exploitant/opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Exploitant/responsable de site <input type="checkbox"/> Porteur de projet <input checked="" type="checkbox"/> Concepteur/constructeur <input type="checkbox"/> Association <input type="checkbox"/> Acteur institutionnel <input checked="" type="checkbox"/> Accompagnateur exploitant <input type="checkbox"/> Accompagnateur porteur de projet <input type="checkbox"/> Particulier
PRE-REQUIS	Aucun
VERIFICATION DES ACQUIS	Evaluation par le formateur pendant toute la session ; Questionnaire QCM en fin de formation.
METHODE PEDAGOGIQUE	Déroulé de la formation en appui avec un support disponible en version papier aux stagiaires pour permettre la prise de note. Questions et échanges tout au long de la formation, ponctuée de mises en situation et d'exemples de situations vécues sur le terrain. Support de formation autoporté permettant des sessions de rappels autonomes.
3 COMPETENCES A OBTENIR EN FIN DE FORMATION	<input checked="" type="checkbox"/> Comprendre les risques et conséquences d'une fuite de biogaz ; <input checked="" type="checkbox"/> Savoir utiliser un renifleur pour la détection gaz <input checked="" type="checkbox"/> Savoir renseigner un formulaire servant de PV de contrôle du site.
FORMATION HABILITANTE	Non

* Nos formations sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à nous contacter même si vous ne faites pas partie des publics recommandés !

CONTACT ET INSCRIPTIONS	
	Prénom NOM : Emiliano RISPOLI Téléphone : 01 40 12 63 59 ; 07 50 01 05 25 Mail : formation@ch4process.fr ; emiliano.rispoli@ch4process.fr ❖ Référent Handicap formation : Rachel Meyer




CODE	INTITULE FORMATION
XX00	FORMATION SUR MESURE : CONSTRUCTION D'UNE FORMATION SELON VOS BESOINS

ORGANISATION	
DUREE	A définir
DATE PROCHAINE SESSION	Selon besoin : organisation inter ou intra entreprise
DELAIS D'ACCES	1 mois
LIEU DE LA FORMATION	<input checked="" type="checkbox"/> Saint Ouen <input checked="" type="checkbox"/> Betheny <input checked="" type="checkbox"/> Site Client <input checked="" type="checkbox"/> Autre : hotel/centre
PRIX	A définir selon le nombre de sessions, de participants, la localisation et les frais annexes

OBJECTIF DE LA FORMATION	A définir lors de réunions préparatoires
PROGRAMME	A DEFINIR ENSEMBLE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
PUBLICS RECOMMANDES*	<input checked="" type="checkbox"/> Exploitant/opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Exploitant/responsable de site <input checked="" type="checkbox"/> Porteur de projet <input checked="" type="checkbox"/> Concepteur/constructeur <input checked="" type="checkbox"/> Association <input checked="" type="checkbox"/> Acteur institutionnel <input checked="" type="checkbox"/> Accompagnateur exploitant <input checked="" type="checkbox"/> Accompagnateur porteur de projet <input checked="" type="checkbox"/> Particulier
PRE-REQUIS	A définir
VERIFICATION DES ACQUIS	A définir
METHODE PEDAGOGIQUE	Déroulé de la formation en appui avec un support disponible en version papier aux stagiaires pour permettre la prise de note. Questions et échanges tout au long de la formation, ponctuée de mises en situation et d'exemples de situations vécues sur le terrain. Support de formation autoporté permettant des sessions de rappels autonomes.
3 COMPETENCES A OBTENIR EN FIN DE FORMATION	<input checked="" type="checkbox"/> A définir par le client <input checked="" type="checkbox"/> A définir par le client <input checked="" type="checkbox"/> A définir par le client
FORMATION HABILITANTE	Non

* Nos formations sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à nous contacter même si vous ne faites pas partie des publics recommandés !

CONTACT ET INSCRIPTIONS	
	Prénom NOM : Emiliano RISPOLI Téléphone : 01 40 12 63 59 ; 07 50 01 05 25 Mail : formation@ch4process.fr ; emiliano.rispoli@ch4process.fr ❖ Référent Handicap formation : Rachel Meyer



ANNEXE 1 : CONSIGNES DE SECURITE EN CAS DE VISITE SUR SITE

08. VISITE DE SITE

● ORGANISER UNE VISITE DE SITE

ORGANISATION DE L'EXPLOITANT POUR UNE VISITE SANS INTERVENTION (si intervention : Plan de prévention)

- ACCUEIL** des visiteurs devant un plan du site :
- Je rappelle les risques du site.
 - Je rappelle l'interdiction de toucher aux équipements.
 - Je rappelle l'interdiction de fumer.
 - J'indique le parcours prévisionnel et les règles de déplacement.
 - J'indique le point de rassemblement.
 - J'indique si les photos sont autorisées ou non et je précise l'organisation pour déposer son téléphone dans la zone ATEX si prévue au parcours.
 - Je contrôle les tenues vestimentaires (vêtements couvrants, chaussures fermées, cheveux attachés).







© GRDF

Réduction des RISQUES :

- Lors des visites, je réduis, voire j'arrête si possible, les livraisons et déplacements de matières.
- Idéalement, je limite les visites à des groupes de **15 personnes, 5 maximum** si hors parcours piéton délimité, et je prévois un encadrement de chaque groupe par **2 guides** équipés de tous leurs EPI.

Port des ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION :

Équipements de protection individuels lors des visites	Parcours piéton délimité	Visite hors parcours piéton
 Chaussures de sécurité	<input checked="" type="checkbox"/> Recommandé <input type="checkbox"/> Obligatoire	<input type="checkbox"/> Recommandé <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire
 Chasuble haute visibilité	<input checked="" type="checkbox"/> Recommandé <input type="checkbox"/> Obligatoire	<input type="checkbox"/> Recommandé <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire
 Casque ou Casquette	<input checked="" type="checkbox"/> Recommandé <input type="checkbox"/> Obligatoire	<input type="checkbox"/> Recommandé <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire
 Détecteur 4 gaz*	<input checked="" type="checkbox"/> Recommandé pour les visiteurs <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire pour les guides	

● CHARTE DE BONNE CONDUITE VISITEUR

Je vais visiter un site de production d'énergie renouvelable, JE M'ENGAGE A :

- Respecter les consignes de sécurité ;
- Suivre les instructions données par mon guide ;
- Ne pas sortir du parcours délimité ;
- Ne pas toucher ou manœuvrer les équipements ;
- Respecter le travail des opérateurs ;
- Respecter les lieux et l'environnement ;
- Ne rien jeter ;
- Ne pas fumer sur le site ;
- Ne pas ralentir le groupe et respecter le planning de la visite ;
- Signaler à mon guide toute situation ou comportement qui pourrait être anormal ou à risque ;
- En cas de visite en zone ATEX (Atmosphère à risque Explosif), à déposer mon téléphone et tout autre équipement électronique avant de pénétrer dans la zone ;
- Apprécier la visite, poser les questions nécessaires à la bonne compréhension de l'unité ;
- En cas de discussion ou de débat, respecter les arguments et opinions des autres interlocuteurs.

Date :

Prénom :

NOM :

Cocher toutes les cases et signature :

ANNEXE 2 : REGLEMENT INTERIEUR

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ORGANISME DE FORMATION

QUI2_109 – VERSION 05 – DATE : 01/08/2023

Ce règlement intérieur est établi conformément aux articles L6352-3, -4, -8, -9, -23 et R6352-1 à R6352-15 du Code du travail.

ARTICLE 1 : OBJET

Conformément aux articles L 6352-3 et suivants, et R 6352-1 et suivants du Code de travail, le présent Règlement Intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes et de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

ARTICLE 2 : PERSONNES CONCERNEES

Le présent Règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par CH4Process et ce, pour toute la durée de la formation suivie. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par CH4Process et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

ARTICLE 3 : LIEU DE LA FORMATION

La formation aura lieu soit dans un des 2 locaux de CH4Process (Saint Ouen ou Béthény), soit dans des locaux extérieurs. Les dispositions du présent Règlement sont applicables non seulement au sein des locaux de CH4Process, mais également dans tout local ou espace accessoire à l'organisme.

ARTICLE 4 : HYGIENE ET SECURITE

4.1 Règles générales : Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation. Toutefois, conformément à l'article R. 6352-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

4.2 Consommation de boissons : Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

4.3 Interdiction de fumer ou vapoter : En application du décret n° 2006 – 1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les locaux de formation.

4.4 Consignes d'incendies : Conformément aux articles R. 4227-28 et suivants du Code du travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les 2 locaux de formation (St Ouen et Béthény) à l'entrée de nos 2 établissements de manière à être connus de tous les stagiaires. Le stagiaire doit en prendre connaissance. En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité ou des services de secours. Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement alerter un représentant de CH4Process ou à défaut, appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable.

ARTICLE 5 : ACCIDENT

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme de formation. Conformément à l'article R. 6342-3 du Code du travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve sur le lieu de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable de l'organisme de formation auprès de la caisse de sécurité sociale.

ARTICLE 6 : TENUE ET COMPORTEMENT

Le stagiaire est invité à se présenter à l'organisme en tenue vestimentaire correcte. Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir-être en collectivité et de ne pas perturber le bon déroulement des formations.

ARTICLE 7 : ASSIDUITE DU STAGIAIRE EN FORMATION

7.1 Horaires de formation : Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par CH4Process. Le non-respect de ces horaires peut entraîner des sanctions. Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage.

7.2 Absences, retards ou départs anticipés : En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir CH4Process et s'en justifier. CH4Process informera le financeur de cette formation. Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires. Toute journée d'absence non justifiée par arrêt de travail ou certificat médical sera facturée à l'entreprise qui a commandé la formation, ou au stagiaire dans tous les autres cas.

7.3 Obligations du stagiaire : En amont de la formation, le stagiaire remet, dans les meilleurs délais, à CH4Process la fiche d'inscription qu'il doit renseigner. Il est tenu de renseigner la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action. À l'issue de l'action de formation et après la réalisation du bilan de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation.

ARTICLE 8 : ACCES AUX LOCAUX DE FORMATION

Sauf autorisation expresse de CH4Process, le stagiaire ne peut entrer ou demeurer dans les locaux de formation à d'autres fins que la formation, ni y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme, ni procéder, dans ces derniers, à la vente de biens ou de services.

ARTICLE 9 : UTILISATION DU MATERIEL ET D'INTERNET

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. A la fin de la formation, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à CH4Process, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Pour l'accès à Internet via le wifi, CH4Process fournit un mot de passe au participant à son usage exclusif qui ne doit en aucun cas être communiqué à des tiers. En outre, le preneur s'engage à faire un usage licite de la connexion internet mise à disposition. Il est rappelé que l'utilisation de la connexion internet fournie par CH4Process ou par les lieux partenaires devra être conforme à la législation en vigueur.

ARTICLE 10 : VOL OU ENDOMMAGEMENT DE BIENS PERSONNELS DES STAGIAIRES ET INTERVENANTS

CH4Process décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute natures déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

ARTICLE 11 : DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE ET ENREGISTREMENTS

10.1 La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

10.2 Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

ARTICLE 12 : SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction prononcée par CH4Process, en fonction de sa nature et de sa gravité : rappel à l'ordre, avertissement écrit par CH4Process, blâme, exclusion temporaire de la formation, exclusion définitive de la formation. Cette décision n'est prise qu'après information préalable de l'intéressé des griefs retenus contre lui et fait l'objet d'une information auprès de l'employeur ou par défaut de l'organisme financeur.

ARTICLE 13 : GARANTIES DISCIPLINAIRES

Le participant reconnu fautif d'un manquement à ces présents termes, pourra, selon la gravité du manquement, faire l'objet d'une sanction pouvant aller d'un avertissement à une exclusion définitive de la session. La direction de CH4Process, son représentant ou le responsable de formation en informera l'employeur du participant et l'organisme financeur de la formation.

ARTICLE 14 : PROCEDURE DE RECLAMATION

Les différentes parties prenantes à l'action de formation (clients, bénéficiaires, formateurs) ont la possibilité à tout moment de faire une réclamation relative aux offres et prestations de formations de l'organisme de formation CH4Process ou de faire remonter auprès du même organisme tout incident ou dysfonctionnement constaté lors de la réalisation de la prestation.

Dans le cadre de la procédure de gestion des événements indésirables de l'organisme de formation ; les parties prenantes peuvent formuler leur réclamation par courrier électronique sur la boîte : formation@ch4process.fr

Chaque réclamation sera étudiée et une réponse sera apportée au déclarant dans les meilleurs délais.

ARTICLE 15 : PUBLICITE

Un exemplaire du présent règlement est :

- affiché dans les 2 locaux de l'organisme de formation (Saint Ouen et Béthény) à l'entrée des salles de formation ;
- publié sur le site internet de CH4Process ;
- communiqué au stagiaire à l'envoi des convocations et annexé à la convention de formation professionnelle.

Fait à Saint Ouen, le 18 juillet 2022

M. Maxime BRISSAUD, Président